



REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



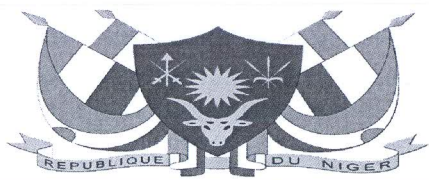
COMPTE RENDU D'AUDIENCE DU REFERE DU 02/03/ 2023

Président : RABIOU ADAMOU

Greffier : Mme MOUSTAPHA RAMATA RIBA

N°	RG	DEMANDEUR(S)	DEFENDEUR(S)	RÉSULTATS
DOSSIERS DU JOUR				
AFFAIRE				
01	65	LA SOCIETE R-LOGISTIC NIGER SA	EFS EBREX DMCC	Délibéré au 09/03/2023.
DELIBERE DU JOUR				
01		MOUTARI ISSA MOUSSA	AHMANI OUMOU	Statuant publiquement, contradictoirement, et en 1 ^{er} ressort ; -Se déclare incompétent en raison des contestations sérieuses pour ordonner la mesure sollicitée par Monsieur MOUTARI ISSA MOUSSA ; -Condamne MONSIEUR MOUTARI ISSA MOUSSA aux dépens. Notifie aux parties qu'elles disposent de huit (08) jours à compter du prononcé de la présente ordonnance pour interjeter





REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



				appel par dépôt d'acte au greffe du Tribunal de Céans.
02		BENCO TRADING SAFARELEC	LA SOCIETE CMA CGM NIGER	Statuant publiquement, contradictoirement, et en 1 ^{er} ressort ; -Se déclare incompétent en raison des contestations sérieuses pour ordonner la mesure sollicitée par BENCO TRADING SAFARELEC ; -Condamne par BENCO TRADING SAFARELEC aux dépens. Notifie aux parties qu'elles disposent de huit (08) jours à compter du prononcé de la présente ordonnance pour interjeter appel par dépôt d'acte au greffe du Tribunal de Céans.
03		MOUSSA LARABOU	BSIC NIGER	Prorogé au 06/03/2023.

Arrêté le présent rôle à 04 Dossiers

Fait à Niamey, le 02 Mars 2023

Le Greffier en Chef

